PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO Unité*Travail*Progrès

SECRETARIAT GENERAL
DU GOVVERNEMENT

Décret n°_	2004-317	du_	08 .	Juillet	2004		
	mination du		r d	e l'instit	ut de	recherche	et
daction pe	dagogiques.						

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2003-119 du 7 juillet 2003 relatif aux attributions du ministre de l'enseignement primaire et secondaire, chargée de l'alphabétisation ;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n°2003-187 du 11 août 2003 portant organisation du ministère de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation ;

Vu le décret $n^{\circ}2002-341$ du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets $n^{\circ s}$ 2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003 portant nomination des membres du Gouvernement ;

En Conseil des ministres.

DECRETE :

Article premier : Monsieur Gilbert IBIOU est nommé directeur de l'institut de recherche et d'action pédagogiques.

Article 2: Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur Gilbert IBIOU, sera enregistré, publié au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

2004-317

Fait à Brazzaville, le 08 Juillet 2004

Denis SASSOU N'GUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de l'enseignement primaire et secondaire, chargée de l'alphabétisation,

Le ministre de l'économie, des finances et du budget,

Rigobert Roger ANDELY. -

BOTTO KAMA NITAMAYOUA